



Juillet 2009  
Numéro 20



## EDITO

Pour son 20ème numéro, le Gazety Kely renoue avec le plus grand enthousiasme avec les «Témoignages» (Cf. page 2&3) ! Ca y est, les premières adoptions françaises ont abouti depuis la mise en place des lois succédant à la ratification de la Convention de La Haye par Madagascar. Ces événements tant attendus par les familles concernées, mais aussi par toutes les familles postulantes nous réjouissent tous - l'Afaenam s'y associe et veut y voir un signal optimiste !

Malgré de réelles contraintes matérielles dûes à un contexte politique et social tendu ; la juste détermination de l'Autorité Centrale pour l'Adoption (ACA) à exercer ses missions, nous montre la qualité du personnel malgache dans sa capacité de gestion du dossier «Adoption internationale»

Pour les acteurs de l'adoption, la mise en place de lois relatives à la Convention de La Haye constitue une avancée incontestable. Toutefois, pour les pays d'origine, sa mise en œuvre nécessite

un budget et des moyens non négligeables. A Madagascar, comme dans d'autres pays d'origine, les moyens de l'Etat sont sans commune mesure avec ceux des pays d'accueil. Dans ce contexte, une Autorité Centrale conforme aux préconisations de la Convention de La Haye constitue un engagement en ressources humaines et financières très important. Sa création et plus encore sa pérennité, ne peuvent se concevoir sans un soutien des gouvernements des pays d'accueil, comme la France.

Le décalage observé entre besoins et moyens explique en grande partie la relative lenteur du redémarrage de l'adoption que l'on constate depuis un an.

Dans la continuité des contacts pris lors du congrès de Nantes en novembre 2008, le printemps a été riche en rencontres avec les institutions en charge de l'adoption, tant en France qu'à Madagascar, l'Afaenam compte énormément sur

les initiatives institutionnelles : activités à Tananarive de la VAI (Volontaire pour l'Adoption Internationale), développement des actions menées par le SAI (Service de l'Adoption Internationale) dirigé par Monsieur Monchau, etc.

Par ailleurs, les contacts pris avec l'AFA depuis le changement de Direction présagent un partenariat résolument tourné vers l'aide aux postulants. Toutefois nous attendons avec impatience la réalisation des actions annoncées par nos institutions. Confiante mais prudente face aux annonces, l'Afaenam reste comme toujours vigilante dans l'intérêt des enfants et des familles.

D'ici à la parution du prochain Gazety, nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation sur notre site.

Au nom du Conseil d'administration, je vous souhaite un bon été.

Gildas Guillet, Président

### Sommaire :

- Témoignages
  - Une première !
  - Tranche de vie ...
- Actualités de l'adoption
  - Afaenam
  - MASF
- Assemblée Générale de l'Afaenam :
  - Le statutaire
  - Echanges sur le thème de l'abandon
  - 10 ans : une folle journée !

### ACTUALITES ET AGENDA DE L'AFANAM

Invitée à La Haye par le Bureau permanent de la Commission internationale de droit privé dans le cadre du séminaire francophone de l'adoption internationale, Madame Vololona Rakotomalala, ancienne coordinatrice de l'Autorité Centrale malgache, a transité par Paris pendant quelques jours fin juin début juillet. Elle a saisi cette occasion pour rencontrer Monsieur Monchau du SAI et l'équipe de l'AFA dirigée par Madame Biondi, accompagnée par un représentant de l'AFANAM.

Coup de chapeau aux familles parisiennes qui pratiquement au pied levé ont offert à cette représentante des institutions malgaches, un accueil familial chaleureux pendant son séjour dans la capitale.

#### A NOTER DANS VOS TABLETTES

**29 Août :** journée APAEC (APPO Colombie) à Deauville  
(+ d'infos sur <http://apaec.fr.st/>)

**27 septembre :** Pique nique inter Appo Masf à Nantes (+ d'infos dans vos boites mails à le rentrée)